



Commune de Boissy-sous-Saint-Yon

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 4 avril 2019

Préambule

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par monsieur le Maire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire 2018, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours de l'année 2018, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Les résultats 2018

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le Compte Administratif 2018 du budget principal a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 13 février 2018,
- Le vote du budget primitif 2018 intervenu le 3 avril 2018,
- Le vote de la décision modificative n° 1 adoptée le 16 octobre 2018,

Il fait apparaître trois types de résultat :

1. **Le résultat brut ou budgétaire de l'exercice**
2. **Le résultat reporté**
3. **Le résultat net**

1) *Le résultat brut* correspond aux opérations effectivement réalisées en dépenses et en recettes au cours d'un exercice budgétaire (+ reports N-1). Il ne tient donc pas compte des restes à réaliser. Le résultat brut de l'exercice 2018 – en cohérence avec le compte de gestion établi par le Receveur Municipal – s'élève à **2 088 263.10 € d'excédent**.

Sections	Réalisations de recettes	Réalisations de dépenses	Résultat brut
Fonctionnement	3 502 439.71 €	2 328 582.61 €	1 173 857.10 €
Investissement	1 781 770.05 €	867 363.72 €	914 406.33 €
Résultat	5 284 209.76 €	3 195 946.33 €	2 088 263.10 €

2) *Le résultat reporté* correspond au solde des opérations qui restent à réaliser en dépenses et en recettes

Sections	Recettes	Dépenses	Déficit
Investissement	1 155 400 €	2 187 713 €	- 1 032 313 €

3) *Le résultat net* est la conséquence des deux résultats précédents. Il correspond à l'addition du résultat brut excédentaire avec le résultat reporté déficitaire, soit :

$$2\,088\,263.10\ \text{€} - 1\,032\,313\ \text{€} = 1\,055\,950.10\ \text{€}$$

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

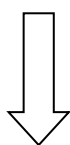
FONCTIONNEMENT

Recettes 3 502 439.71 €
Dépenses 2 328 582.61 €

1 173 857.10 €

+

Résultat reporté de 2017
Aucun



Excédent de clôture
1 173 857.10 €

Aucun report de résultat de
fonctionnement au 002

INVESTISSEMENT

Recettes 1 438 010.94 €
Dépenses 867 363.72 €

570 647.22 €

+

Résultat reporté de 2017
343 759.11 €

=

001 Résultat d'investissement
914 406.33 €

RAR INVESTISSEMENT

Recettes 1 155 400 €
Dépenses 2 187 713 €

Solde déficitaire - 1 032 313 €

=

Soit un déficit cumulé de
- 117 906.67 €, que viendra
comblé l'excédent de clôture de
la section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de fonctionnement 2018 a atteint **3 502 439.71 €** contre **2 946 524.99 €** en 2017, soit une augmentation de **18.87 %**.

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Chap	Recettes de fonctionnement	Crédits ouverts	CA 2018	Taux Réalisation	CA 2017
013	Atténuation de charges	15 000.00 €	35 719.67 €	238.13 %	44 017.36 €
70	Produits des services	150 840.00 €	136 247.65 €	90.33%	187 992.67 €
73	Impôts et taxes	1 885 725.00 €	1 932 940.77 €	102.50%	1 873 911.37 €
74	Dotations, subventions et participations	743 087.00 €	782 329.28 €	105.28%	777 626.82 €
75	Autres produits de gestion courante	25 000.00 €	33 166.71 €	132.67%	44 424.96 €
76	Produits financiers		2.75 €		2.75 €
77	Produits exceptionnels	582 415.00 €	582 032.88 €	99.93%	18 549.06 €
Total des recettes de fonctionnement		3 402 067.00 €	3 502 439.71 €	102.95%	2 946 524.99 €
002	Reprise de l'excédent de fonct*				

* inscriptions non suivies de réalisation

1.1 - Chapitre 013 – Atténuation de charges

Réalisations 2017 : 44 017.36 €

Réalisations 2018 : 35 719.67 €

Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements sur rémunération du personnel par l'assurance.

1.2 - Chapitre 70 – Produits des services, du domaine

Réalisations 2017 : 187 992.67 €

Réalisations 2018 : 136 247.65 €

Ces recettes sont en diminution de **27.52 %** par rapport aux réalisations de 2017.

Les produits des services et les produits domaniaux résultent des activités et prestations de services proposées aux buxéens.

1.3 - Chapitre 73 – Impôts et taxes

Réalisations 2017 :	1 873 911.37 €
Réalisations 2018 :	1 932 940.77 €

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul **55.19 %** des recettes de fonctionnement (*hors chapitre 002*).

La répartition des recettes de ce chapitre est la suivante :

Contributions directes

Les contributions directes totalisent **1 638 675 €** et représentent **46.78 %** des recettes de fonctionnement, contre **1 612 460 €** en 2017 soit **54.72 %**.

Il n'y a pas eu d'augmentation des taux en 2017.

Rappelons les taux :

- La taxe d'habitation **16 %**
- La taxe foncière sur le bâti **25 %**
- La taxe foncière sur le non bâti **90 %**

- **Le fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)**

Afin d'assurer à chaque commune et à chaque EPCI la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle, le fonds national de garantie individuelle de ressources a été créé. D'un montant de **39 958 €** pour 2017, il s'élève à **39 915 €** pour 2018.

- **Les droits de place** : il s'agit de la régie du marché gourmand

Pour 2018, ils s'élèvent à **416 €** et étaient en 2017 de **404 €**.

- **Les taxes additionnelles aux droits de mutation** exigibles sur les mutations à titre onéreux, elles totalisent **163 968.82 €** et étaient en 2017 à **121 856.95 €**

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Réalisations 2017 :	777 626.82 €
Réalisations 2018 :	782 329.28 €

Ce chapitre budgétaire représente **22.34%** des recettes de fonctionnement (*hors chapitre 002*).

Il est en augmentation par rapport à 2017 de **0.6%**

Cette augmentation est due, en partie, aux baisses de dotations (- 10 755 € sur la dotation forfaitaire).

a) Dotation forfaitaire

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation forfaitaire. Elle s'élève en 2018 à **611 742 €**, contre **622 497 €** en 2017.

b) Dotation de solidarité rurale

Pour 2018, cette dotation de péréquation de l'Etat s'élève à **44 086 €**. Elle était de **42 671 €** en 2017.

1.4 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Réalisations 2017 :	44 424.96 €
Réalisations 2018 :	33 166.71 €

Ce chapitre regroupe le produit des loyers des immeubles communaux (20 471€), les locations de salles (4 383 €), ainsi que les remboursements de sinistres par l'assureur.

1.5 - Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Réalisations 2017 :	18 549.06 €
Réalisations 2018 :	582 032.88 €

Ce chapitre regroupe les dons, parmi lesquels le mécénat d'entreprises en faveur du concert gospel qui a été organisé en novembre 2018 pour 4 100 €. La somme de 577 415 € versée par Cœur d'Essonne Agglomération au titre de la compensation du retrait de la commune de l'ex Communauté de Communes de l'Arpajonnais, figure dans ce chapitre. Pour mémoire, il restera à percevoir 577 416 € en 2019 et 2020.

Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté

Aucun excédent reporté.

II - Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement **2018** a atteint **2 328 582.61 €** contre **2 332 414.09 €** en **2017**, soit une diminution de **0,16 %**.

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chap	Dépenses de fonctionnement	Crédits ouverts	CA 2018	Taux Réalisation	CA 2017
011	Charges à caractère général	801 261.00 €	610 296,01 €	76,16 %	612 941.08 €
012	Charges de personnel	1 332 510.00 €	1 315 905.50 €	98.75 %	1 289 605.40 €
014	Atténuations de produits	73 051.00 €	73 051.00 €	100 %	68 971.00 €
65	Autres charges de gestion	146 100.00 €	130 924.01 €	89.61 %	149 413.48 €
66	Charges financières	12 714.70 €	12 669.00 €	99.64 %	15 505.87 €
67	Charges exceptionnelles	15 900.00 €	13 612.12 €	85.61 %	12 894.00 €
68	Dotations aux provisions	12 500.00 €	12 500.00 €	100 %	12 500.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	161 818.00 €	159 624.97 €	98.64 %	170 582.26 €
Total dépenses fonctionnement hors 023		2 555 854.70 €	2 328 582.61	91.11 %	2 332 414.09 €
023	Virement à la section d'investissement *	846 212.30 €			
Total dépenses fonctionnement		3 402 067. 00 €			

* inscriptions non suivies de réalisation

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de **91.11%**.

1.1 Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise **610 296.01 €** et représente **26.21 %** des dépenses de fonctionnement. Il enregistre une diminution de **0.43.%** par rapport à l'exercice 2017.

Les dépenses de ce chapitre correspondent aux charges de gestion courante.

1.2 Chapitre 012 – Charges de personnel

Ce chapitre budgétaire totalise **1 315 905.50 €** et représente **56.51 %** des dépenses de fonctionnement. Il enregistre une augmentation de **2.04 %** par rapport à l'exercice 2017. Ce montant se rapproche du niveau de 2016. Les avancements d'échelons, les mécanismes législatifs, les remplacements d'agents, ainsi que la mise en place du RIFSEEP qui, par son système de cotation, a octroyé un régime indemnitaire aux agents n'en disposant pas, sont les raisons de ce différentiel.

1.3 Chapitre 014 – Atténuations de produits

En 2018, la révision globale des transferts de compétence opérée par la CCEJR a induit une attribution de compensation négative pour la collectivité, **73 051 €** ont ainsi été reversés à la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde.

La loi de finances pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme de péréquation, appelé Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le montant du FPIC pour l'année 2018 a été pris en charge dans son intégralité par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, pour un montant de **118 929 €**. En 2017, la contribution de Boissy de **105 715 €**. avait également été prise en charge dans son intégralité.

1.4 Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise **130 924.01 €** et représente **5.62 %** des dépenses de fonctionnement. Il enregistre une diminution de **12.37 %** par rapport à l'exercice 2017.

Ce chapitre correspond aux indemnités des élus, aux subventions aux associations, à la contribution versée au CCAS, aux admissions en non-valeur, et aux contributions obligatoires parmi lesquelles le forfait communal versé à l'école Thomas Beckett.

1.5 Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre budgétaire totalise **12 669 €** et représente **0.54%** des dépenses de fonctionnement. Il est en baisse par rapport à 2017 de **18.29%**.

1.6 Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce chapitre budgétaire totalise **13 612.12 €** et représente **0.58%** des dépenses de fonctionnement. Il est en augmentation par rapport à 2017 de **5.56%**.

Il s'agit du remboursement d'un trop perçu de taxe forfaitaire, remboursement effectué sur 3 années, d'une régularisation de régie (des pré-ados) en vue de la clôturer, et du règlement d'un sinistre véhicule.

1.7 Chapitre 68 – Dotation aux provisions

Ce chapitre budgétaire totalise **12 500 €** et représente **0.53%** des dépenses de fonctionnement. Il est égal à 2017.

Il s'agit des sommes provisionnées concernant un contentieux en urbanisme auprès des juridictions administratives.

1.8 Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section

Ce chapitre budgétaire totalise **159 624.97 €**, correspondant à la dotation aux amortissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I - Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement 2018 s'élèvent à **1 438 010.94 €** contre **1 179 224.87 €** en 2017.

Le détail des ressources d'investissement est le suivant :

Chap	Recettes d'investissement	Crédits ouverts	CA 2018	Taux Réalisation	CA 2017
10	Dotations fonds divers	793 770.90 €	819 967.31 €	103.30 %	860 633.85 €
<i>dont 1068</i>	<i>Excédents de fonct. capitalisés</i>	<i>614 110.90 €</i>	<i>614 110.90 €</i>	<i>100 %</i>	<i>660 467.08 €</i>
13	Subventions d'investissement	459 355.00 €	211 825.26 €	46.11%	56 243.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées				
23	Immobilisations en cours				
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	161 818.00 €	159 624.97 €	98.64%	170 583.26 €
041	Opérations patrimoniales	81 831.00 €	81 830.92.00 €	100 %	
45	Opération pour compte de tiers	1 202 000.00 €	164 207.48 €	13.66 %	91 764.76 €
Total recettes investissement hors 021 et 024		2 698 114.90	1 438 010.94		1 179 224.87 €
021	Virement de la section de fonctionnement *	846 212.30 €			
024	Produit des cessions *	300 000.00 €			
Total recettes investissement		3 844 327.20 €			
001	Excédent reporté 2017	343 759 11.00 €			

* inscriptions non suivies de réalisations

Le taux de réalisation des ressources d'investissement hors restes à réaliser est de **53.30 %**. Il est de **96.12 %**, si l'on comptabilise les restes à réaliser (1 155 400 €) en report de l'année 2018.

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre totalise **819 967.31 €** et atteint **103.30%** de taux de réalisation et comprend :

- **614 110.90 €** d'affectation en investissement du résultat de fonctionnement 2017
- **80 947.77 €** au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)
- **124 908.64 €** de taxe d'aménagement.

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Ce chapitre totalise **211 825.26 €** et atteint **46.11 %** de taux de réalisation, hors restes à réaliser, et **71.74 %** avec restes à réaliser (117 770 €)

1321 - SUBVENTIONS D'ETAT		
□ Solde TDIL accessibilité parc Ormeteau		1 442.57 €
1322 - SUBVENTIONS REGION		
□ Subvention étude diagnostic église		5 412.00 €
1323- SUBVENTION DEPARTEMENT 91		
□ Réhabilitation du lavoir – solde		32 750.00 €
□ Subvention réfection rue de la Fontaine – solde		148 792.00 €
1328 – AUTRES SUBVENTIONS		
□ Participation enfouissement réseaux rue du lavoir (ENEDIS)		23 428.69 €

3. Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre totalise **159 624.97 €** et correspond à la dotation aux amortissements (chapitre 042 des dépenses de fonctionnement).

4. Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers

Ce chapitre totalise **164 207.48 €** et correspond au remboursement par la CCEJR des frais d'études concernant le centre de loisirs. Ce montant est porté à la fois en recettes et en dépenses de la section d'investissement, au même chapitre. 1 037 700 € ont été mis en report sur 2019.

II - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2018 s'élèvent à **867 363.72 €** et se décomposent ainsi :

Chap	Dépenses d'investissement	Crédits ouverts	CA 2018	Taux Réalisation	CA 2017
020	Dépenses imprévues	36 000.00 €			
041	Opérations patrimoniales	81 831.00 €	81 830.92 €	100 %	
10	Dotations, fonds divers et réserves				50 000.00 €
13	Subvention d'investissement				14 720.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	99 900.00 €	99 822.70 €	99.92 %	97 300.48 €
20	Immobilisations incorporelles	377 700.00 €	142 266.74 €	37.67%	147 626.50 €
21	Immobilisations corporelles	2 390 655.31	379 235.88 €	15.86 %	442 072.56 €
27	Autres immobilisations financières				5 000.00 €
45	Opérations pour compte de tiers	1 202 000.00 €	164 207.48 €	13.66%	91 764.76 €
Total dépenses investissement		4 188 086.31 €	867 363.72 €	20.71%	848 484.30 €

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors restes à réaliser est de **20.71 %**, et **72.95 %** avec les restes à réaliser (2 187 7313 €)

a. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise **99 822.70 €** et a été réalisé à hauteur de **99.92. %**.

Il concerne le remboursement en capital des emprunts.

b. Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Ce chapitre totalise **142 266.74 €** et se décompose ainsi :

<input type="checkbox"/>	frais d'études cantine maternelle	61 187.55 €
<input type="checkbox"/>	frais annonce réhabilitation école	864.00 €
<input type="checkbox"/>	frais document urbanisme	4 305.99 €
<input type="checkbox"/>	frais d'études enfouissement réseaux rue du lavoir	6 378.00 €
<input type="checkbox"/>	frais d'études accessibilité gymnase	2 550.00 €
<input type="checkbox"/>	frais d'études accessibilité mairie	15 494.00 €
<input type="checkbox"/>	frais d'études accessibilité parc Ormeteau	900.00 €
<input type="checkbox"/>	frais d'études Mille club	33 355.20 €
<input type="checkbox"/>	frais d'annonces Mille club	864.00 €
<input type="checkbox"/>	frais d'études parking Louise Michel	5 280.00 €
<input type="checkbox"/>	frais d'annonce aire de jeux	216.00 €
<input type="checkbox"/>	licence 2018 du logiciel millésime	10 872.00 €

c. Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Le chapitre 21 totalise **379 235.88 €** se décomposant comme suit :

<input type="checkbox"/>	travaux de construction restaurant scolaire	66 126.42 €
<input type="checkbox"/>	mise aux normes PPMS école élémentaire	17 966.89 €
<input type="checkbox"/>	mise aux normes PPMS école maternelle	1 890.00 €
<input type="checkbox"/>	changement ballon eau CLE mis à disposition	1 728.00 €
<input type="checkbox"/>	travaux d'enfouissement réseaux rue de lavoir	87 441.66 €
<input type="checkbox"/>	acquisition parcelle AE54	15 447.00 €
<input type="checkbox"/>	couronnement allée du parc Ormeteau	17 400.00 €
<input type="checkbox"/>	travaux mur parc Louise Michel	6 636.00 €
<input type="checkbox"/>	aménagement parking Louise Michel	33 670.14 €
<input type="checkbox"/>	travaux de protection façade mairie anti pigeons	2 626.80 €
<input type="checkbox"/>	réfection du monument aux morts	5 670.00 €
<input type="checkbox"/>	travaux démolition du Mille Club	18 000.00 €
<input type="checkbox"/>	changement ballon eau chaude au gymnase	3 099.94 €
<input type="checkbox"/>	déplacement transformateur électrique	5 746.72 €
<input type="checkbox"/>	changement pièce balayeuse	3 871.62 €
<input type="checkbox"/>	outillage services techniques	6 109.39 €
<input type="checkbox"/>	moniteur vidéo mairie	849.00 €
<input type="checkbox"/>	ordinateur bibliothèque	1 669.20 €
<input type="checkbox"/>	cuisinière école élémentaire	483.99 €
<input type="checkbox"/>	auto laveuse	1 379.88 €
<input type="checkbox"/>	meublier urbain	15 559.43 €
<input type="checkbox"/>	totem centre commercial	1 905.60 €
<input type="checkbox"/>	jeux extérieurs complexe sportif	63 958.20 €

d. **Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers**

Ce chapitre totalise **164 207.48 €** et correspond au paiement des frais d'études et de construction concernant le centre de loisirs pour le compte de la CCEJR, Ce montant est porté à la fois en recettes et en dépenses de la section d'investissement, au même chapitre. 1 037 700 € ont été mis en report sur 2019.